

SIXTY-EIGHTH PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Monday, 28 April 1947, at 11 a.m.

Temporary President: Mr. F. VAN LANGENHOVE (Belgium).

1. Opening of the session by the Chairman of the Belgian delegation

The TEMPORARY PRESIDENT: (*translated from French*): I declare open the sixty-eighth plenary meeting of the General Assembly, summoned to its first special session at the request of the United Kingdom, in the conditions mentioned in document A/295. A majority of the Members concurred in this request within a time-limit of thirty days, as required by the terms of rule 4 of the provisional rules of procedure for the General Assembly.

The rules of the General Assembly provide that, at the opening of each session, the Chairman of that delegation from which the President of the previous session was elected shall preside until the General Assembly has elected a President for the new session. It is under this provision that I have the honour of welcoming the representatives of the United Nations gathered together in this hall, among whom I am happy to recognize so many familiar faces.

At the close of the second part of the first session of the General Assembly on 15 December last, its President said that certainly no one could deny the enthusiasm for work, the will to succeed and the conscientiousness which had been manifested throughout eight weeks by each and every representative of the United Nations. "The criticism which might be levelled against us", he said, "is that the session has lasted too long."

Yet scarcely four months have elapsed, and circumstances have brought us together again. True, the frequency and the duration of these meetings are not without danger. "Our young Organization", said Mr. Spaak, "should not be too ambitious." But events today are stronger than our wish to avoid overloading our Organization.

The phenomenon which can be observed in regard to the Assembly also appears in other organs of the United Nations.

The Security Council, of course, is required by statute to be in continuous session; but the number of its meetings has never been so great as during these last four months. The Economic and Social Council and its commissions, too, have sat practically without interruption during the first quarter of this year. And finally, the Trusteeship Council is completing a long session of nearly five weeks.

If the meetings are so numerous, it is not only because the United Nations is not yet entirely out of the organizational stage, but also because we are living in a world which is still suffering

SOIXANTE-HUITIEME SEANCE PLENIERE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale à Flushing Meadow, New-York, le lundi 28 avril 1947, à 11 heures.

Président provisoire: M. F. VAN LANGENHOVE (Belgique).

1. Ouverture de la session par le Chef de la délégation belge

Le PRÉSIDENT PROVISOIRE: Je déclare ouverte la soixante-huitième séance plénière de l'Assemblée générale, convoquée pour sa première session extraordinaire, sur la demande du Royaume-Uni, dans les conditions mentionnées au document A/295 et acceptées par la majorité des Membres dans un délai de trente jours, conformément aux dispositions de l'article 4 du règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale.

Le règlement de l'Assemblée générale prescrit qu'à l'ouverture de chaque session, le chef de la délégation dans laquelle avait été choisi le Président de l'Assemblée générale pour la session précédente, occupe la présidence jusqu'à pour la nouvelle session. C'est cette disposition qui me vaut l'honneur de souhaiter la bienvenue aux représentants des Nations Unies réunis dans cette salle, et parmi lesquels je suis heureux de reconnaître tant de physionomies familières.

En clôturant, le 15 décembre dernier, la seconde partie de la première session de l'Assemblée générale, son Président disait que, certainement, nul ne pourrait contester l'ardeur au travail, la volonté de bien faire et la conscience qui avaient été déployées pendant huit semaines par tous et par chacun des représentants des Nations Unies. "La critique que l'on pourrait nous adresser, disait-il, c'est que la session a duré trop longtemps."

Cependant, quatre mois à peine se sont écoulés et les circonstances nous amènent à nous réunir à nouveau. Certes, la fréquence et la durée de ces réunions ne sont pas sans danger. "Il ne faut pas, disait M. Spaak, que notre jeune Organisation soit trop ambitieuse." Mais les événements sont aujourd'hui plus forts que notre désir d'éviter de surcharger notre Organisation.

Le phénomène qui s'observe en ce qui concerne l'Assemblée se manifeste aussi dans d'autres organes des Nations Unies.

Sans doute, c'est son statut même qui oblige le Conseil de sécurité à siéger en permanence; mais jamais le nombre de ses réunions n'a été aussi grand qu'au cours de ces quatre derniers mois. De son côté, le Conseil économique et social et ses commissions ont siégé à peu près sans interruption pendant le premier trimestre de cette année. Le Conseil de tutelle, enfin, achève une longue session de près de cinq semaines.

Si les réunions sont si nombreuses, ce n'est pas seulement parce que les Nations Unies ne sont pas encore entièrement sorties de la période d'organisation. C'est aussi parce que nous vivons

from the upheaval of a terrible war, and because peoples and Governments are turning more and more towards the United Nations in the hope of finding a solution to their gravest difficulties.

The question which led to the calling of this special session is a striking example. To the extent that this reflects some progress in the spirit of international co-operation, we can only rejoice. But the greater the number of appeals to our Organization, the more necessary it becomes that the Organization should improve its methods and do everything in its power to increase the efficiency of its work.

May this thought inspire us in our deliberations which are about to begin. That is the wish I make in declaring the opening of the first special session of the General Assembly.

2. Election of the Credentials Committee

The TEMPORARY PRESIDENT: (*translated from French*): We must now elect the Credentials Committee. Rule 23 of the provisional rules of procedure provides that this Committee shall consist of nine members, who shall be appointed by the General Assembly on the proposal of the President.

I propose the election of the representatives of the following Members to serve on the Committee: Argentina, Australia, Denmark, Lebanon, Peru, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United States of America and Yugoslavia.

If there are no objections, I declare the Committee duly elected. It will meet in Committee Room B at 2 p.m. to examine the credentials and draw up its report, which will be considered at the beginning of this afternoon's plenary meeting.

3. Election of the new President of the General Assembly

The TEMPORARY PRESIDENT (*translated from French*): The next item on the agenda is the election of the President of the General Assembly, who will hold office until the end of this session, in accordance with rule 26 of the provisional rules of procedure. The election will take place in conformity with rule 82, which provides that there shall be no nominations, and that the election shall take place by secret ballot. Every representative has been given a voting-paper; on it, he is asked to write the name of the person he wishes to be elected President.

I appoint General Romulo, representative of the Philippine Republic, and Mr. Entezam, representative of Iran, as tellers, and invite them to take their places at the rostrum.

A vote was taken by secret ballot.

The TEMPORARY PRESIDENT (*translated from French*): Here is the result of the vote:
Number of persons voting: 50.
Abstentions: 4.

dans un monde encore bouleversé à la suite d'une terrible guerre et que, de plus en plus, c'est vers les Nations Unies que les peuples et les Gouvernements se tournent, dans l'espoir de trouver une solution à leurs difficultés les plus graves.

La question qui a provoqué cette session extraordinaire en est un exemple frappant. Dans la mesure où il y a là un progrès de l'esprit de coopération internationale, nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais, plus augmente le nombre des appels faits à notre Organisation, plus il est nécessaire qu'elle améliore ses méthodes et qu'elle fasse tout ce qui est en son pouvoir pour augmenter l'efficacité de ses travaux.

Puisse cette préoccupation nous animer au cours des délibérations qui vont commencer. C'est le vœu que je forme en déclarant ouverte la première session extraordinaire de l'Assemblée générale.

2. Election des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

Le PRÉSIDENT PROVISOIRE: Nous avons à procéder à l'élection des membres de la Commission de vérification des pouvoirs. L'article 23 du règlement intérieur provisoire prévoit que cette Commission comprendra neuf membres. Il stipule en outre que ces membres seront nommés par l'Assemblée générale sur proposition du Président.

Je propose d'élire comme membres de la Commission les représentants des Etats Membres suivants: Argentine, Australie, Danemark, Liban, Pérou, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

S'il n'y a pas d'objection, je déclare la Commission régulièrement élue. Elle se réunira dans la salle de commission B, à 14 heures, pour vérifier les pouvoirs des représentants et préparer son rapport, qui sera examiné au début de la séance plénière de l'après-midi.

3. Election du nouveau Président de l'Assemblée générale

Le PRÉSIDENT PROVISOIRE: Le point suivant de l'ordre du jour est l'élection du Président de l'Assemblée générale, qui restera en fonctions jusqu'à la fin de la présente session, aux termes de l'article 26 du règlement intérieur provisoire. L'élection aura lieu conformément aux dispositions de l'article 82, qui prévoit qu'il ne sera pas fait de présentation de candidatures et que l'élection aura lieu au scrutin secret. Un bulletin de vote a été remis à chacun. Les représentants sont priés d'inscrire sur ce bulletin le nom de la personne qu'ils désirent voir porter à la présidence.

Je désigne le général Romulo, représentant de la République des Philippines, et M. Entezam, représentant de l'Iran, comme scrutateurs, et les invite à prendre place à la tribune.

Il est procédé au vote par scrutin secret.

Le PRÉSIDENT PROVISOIRE: Voici le résultat du dépouillement du scrutin:
Nombre de votants: 50.
Abstentions: 4.

Mr. Aranha (Brazil) received 45 votes.

The following representatives each received one vote:

Mr. Eriksson (Sweden)

H.R.H. Amir Faisal Al-Saud (Saudi Arabia)

Mr. Gromyko (Union of Soviet Socialist Republics)

Mr. Pearson (Canada)

Mr. Santa Cruz (Chile).

In application of the rules of procedure of the General Assembly, I declare Mr. Oswaldo Aranha elected President.

I warmly congratulate Mr. Aranha, and ask him to take the Chair.

Mr. Aranha took the Chair.

The PRESIDENT: My fellow representatives: I am grateful for the honour conferred upon my country and upon myself by my election to the presidency of this Assembly. It is hardly necessary to state that I shall earnestly endeavour to carry out the responsibilities arising out of your generosity and trust. In these functions, my decisions will be inspired by my duty towards you, by the adherence of Brazil to its traditions of historic impartiality and juridical culture, and last but not least, by my country's faithful support of the United Nations.

I am morally certain that, in holding true to the political traditions not only of my country, but of the Americas as well, I shall fulfil the high expectation of this Assembly and of the people who rely upon our decisions.

In this Assembly all of us have equal rights, but we also have equal duties. The problems which have brought us together at this time, although our sole purpose is to decide upon measures preparatory to their solution, have throughout the ages most decisively challenged the minds and the sentiments of individuals and of peoples. We have been and shall be called upon to decide questions which are not our individual responsibility, but the burden of all. Time has brought forth an hour of decision for our conscience.

The existence of an organization such as the United Nations, with the capacity for considering and endeavouring to solve the greatest human problems, is proof of the vision and the wisdom of those who have preceded us in the task of ensuring well-being, security and peace for the world. Therefore, we have, within ourselves, fellow representatives, in our capacity for understanding, in our goodwill, in our ability to overcome the complexities of our own problems and those of other peoples, the greatest possibilities ever offered to men for the solution by the exercise of reason, of difficulties which were complicated and aggravated in the past by the resort to force. Above all, it is within our power to make the United Nations the sum total of justice, security and peace, or through our lack

M. Aranha (Brésil) a obtenu 45 voix.

Les représentants dont les noms suivent ont obtenu chacun une voix:

M. Eriksson (Suède)

S. A. R. l'Emir (Faiçal Al-Saoud (Arabie saoudite)

M. Gromyko (Union des Républiques socialistes soviétiques)

M. Pearson (Canada)

M. Santa Cruz (Chili).

En application du règlement intérieur de l'Assemblée générale, je déclare M. Oswaldo Aranha élu Président.

J'adresse mes cordiales félicitations à M. Aranha et je l'invite à occuper le fauteuil de la présidence.

M. Aranha prend place au fauteuil présidentiel.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Messieurs les représentants, je vous remercie de l'honneur que vous venez de faire à mon pays et à moi-même en m'élisant à la présidence de cette Assemblée. J'ai à peine besoin de déclarer que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour m'acquitter des charges que me confèrent votre générosité et votre confiance. Dans ces fonctions, mes décisions s'inspireront de mes devoirs envers vous, de la fidélité du Brésil à ses traditions d'impartialité historique et de culture juridique et, enfin et surtout, de l'appui que mon pays apporte fidèlement aux Nations Unies.

J'ai la certitude morale qu'en restant fidèle aux traditions politiques, non seulement de mon pays mais aussi de tout le Nouveau Monde, je parviendrai à répondre à l'espoir de cette Assemblée et des peuples qui attendent nos décisions. En cette Assemblée, nous avons tous des droits égaux, mais nos devoirs sont égaux eux aussi. Les problèmes qui nous réunissent aujourd'hui, bien que notre seul dessein soit, pour le moment, de prendre des décisions sur les mesures destinées à préparer leur solution, se sont, à travers les âges, posés avec une extrême acuité aux esprits et ont passionné les individus et les peuples. Les questions que l'on nous a demandé et que l'on nous demandera encore de trancher n'engagent pas nos seules responsabilités individuelles, mais sont la charge de tous.

L'heure de la décision sonne pour nos consciences à l'horloge de l'histoire. L'existence d'une organisation telle que les Nations Unies, qui peut examiner et essayer de résoudre les plus grands problèmes humains, est la preuve de la largeur de vues et de la sagesse de ceux qui nous ont précédés dans cette œuvre destinée à assurer le bien-être, la sécurité et la paix du monde. Nous possédons donc en nous-mêmes, Messieurs les représentants, grâce à notre pouvoir de compréhension, notre bonne volonté et notre aptitude à surmonter la complexité de nos propres problèmes et ceux des autres pays, les possibilités les plus grandes que les hommes aient jamais eues de résoudre, par l'exercice de la raison, des difficultés compliquées et aggravées dans le passé par le recours à la force. Par-dessus tout, il est

of wisdom to allow it to be transformed into one more sword to be wielded blindly by force and instinct.

Mankind looks to us for a future of greater tranquillity and happiness. We have no warrant to postpone, or to allow confusion to cloud the issues of the task entrusted to us by our people, and by all peoples. The truth, which we must always keep present in our minds and in our hearts is that if our Organization fails in its intent, there will be no nation, no home, no conscience at peace throughout the world in which we shall have to live.

I firmly believe in the United Nations, and in our determination to make it the guardian of our security and of the security of the world. I am confident that its founders did not labour in vain, and that our efforts will likewise be fruitful and worthy of the confidence of all men who believe in solidarity. The United Nations has made great progress in all the fields of its vast jurisdiction. Its agencies are in full operation. Subjects of the highest importance, which have to do with international peace and collective security, are being examined and acted upon.

In addition to this practical achievement, notable moral progress is in view. The well-being of peoples has been furthered to an extent heretofore unknown. The post-war period has been marked by generous help and constructive assistance which have brought comfort to the defeated and ennobled the mission of the victors.

The United Nations will assume the full measure of its responsibilities and functions only on the day when peace is concluded and all treaties are signed, when all peoples are liberated and there is elimination, by agreement among the victors, of the troubled conditions which are inevitable and grave after a war. We have reason to hope that the efforts of the Council of Foreign Ministers will virtually correspond to world expectations of the integration of the defeated peoples into international order. The future of the world will then become the responsibility of the United Nations.

The answer to the problem which we have before us is among those solutions which must be found before our Organization can exercise fully the functions for which it was created at San Francisco.

The entire world is present in this hall. It is not in vain that all our peoples have achieved this total association in so decisive a moment for all understanding and solidarity. All the great forces on earth are assembled here with all their responsibilities. But the great significance of this Assembly is its moral aspect. We are at the moment filled with hope and reason following an era of destruction and death. We are the expression of the highest and broadest aspirations of human solidarity and peace.

en notre pouvoir de faire de l'Organisation des Nations Unies la balance de la justice, de la sécurité et de la paix, ou, par notre manque de sagesse, d'en laisser faire un glaive de plus, brandi aveuglément par la force et l'instinct.

C'est de nous que l'humanité attend une plus grande paix et un plus grand bonheur pour l'avenir. Rien ne nous autorise à différer la solution de la tâche que nous ont confiée notre peuple et tous les peuples avec lui, ou à la laisser s'obscurcir dans la confusion. La vérité que nous devons constamment garder dans nos esprits et dans nos cœurs est que si les Nations Unies échouent dans cette mission, aucune nation, aucun foyer, aucune conscience ne sera en paix nulle part dans le monde où il nous faudra vivre.

Je crois fermement à l'Organisation des Nations Unies et à notre volonté d'en faire la gardienne de notre sécurité et de la sécurité du monde. Je suis sûr que ses fondateurs n'ont pas travaillé en vain et que nos efforts seront eux aussi fructueux et dignes de la confiance de tous les hommes qui croient à la solidarité. L'Organisation des Nations Unies a fait de grands progrès dans tous les domaines de sa vaste compétence, ses institutions sont en plein fonctionnement. Des sujets de la plus haute importance, qui concernent la paix internationale et la sécurité collective, font l'objet d'examen et de décisions.

Outre ces résultats pratiques, des progrès moraux notables sont en perspective. On a travaillé au bien-être des peuples dans une mesure jusqu'ici inconnue. La période d'après-guerre est illustrée par une œuvre généreuse d'assistance constructive qui a réconforté les vaincus et ennobli la mission des vainqueurs.

L'Organisation des Nations Unies n'assumera la pleine mesure de ses responsabilités et de ses fonctions que lorsque l'on aura conclu la paix et signé tous les traités; lorsque tous les peuples seront libérés et qu'un accord entre les vainqueurs aura dissipé la situation troublée qui, après une guerre, est à la fois inévitable et redoutable. Nous avons lieu d'espérer que les efforts du Conseil des Ministres des Affaires étrangères finiront par satisfaire l'attente du monde en intégrant les peuples vaincus dans l'ordre international. L'avenir du monde deviendra alors la responsabilité des Nations Unies.

La réponse au problème dont nous sommes saisis constitue l'une de ces solutions que nous devons trouver avant que notre Organisation puisse exercer pleinement les fonctions pour lesquelles elle a été créée à San-Francisco.

Le monde entier est représenté dans cette salle. Ce n'est pas en vain que tous nos pays ont réalisé cette association totale à un moment si décisif pour toute compréhension mutuelle et toute solidarité. Toutes les grandes forces du globe sont réunies ici avec toutes leurs responsabilités. Mais la grande importance de cette Assemblée réside dans son aspect moral. Nous sommes aujourd'hui emplis d'espoir et de raison après une ère de destruction et de mort. Nous sommes l'expression des plus hautes et des plus larges aspirations de la solidarité humaine et de la paix.

I am sure that we shall respond in this case, as we have in previous cases, to the confidence of our nations and to the expectation of all.

4. Ceremony of admission of Siam to the United Nations

The PRESIDENT: The next item on the agenda concerns the admission of Siam to the United Nations. I invite the representative of Siam to come to the platform.

H.R.H. Prince Wan Waithayakon, representative of Siam, came to the rostrum and acknowledged the President's welcome.

The PRESIDENT: In this connexion, I have received the following letter from the Secretary-General, and I shall ask Mr. Cordier to read it.

Mr. CORDIER (Executive Assistant to the Secretary-General): The letter reads as follows:

"His Excellency Sr. Oswaldo Aranha,
President of the General Assembly
First Special Session

"Sir:

"I have the honour to inform you that on 16 December 1946, pursuant to the resolution adopted by the General Assembly at its sixty-seventh plenary meeting admitting Siam to membership of the United Nations, the representative of Siam presented to me an instrument of adherence.

"According to rule 116 of the provisional rules of procedure of the General Assembly, Siam's membership in the United Nations became effective on that date.

"I have the honour to be . . .

(Signed) Trygve LIE"

The PRESIDENT: My fellow representatives, I think that I speak in the name of the Assembly in voicing a cordial and unanimous welcome to the representative of Siam.

You will recall that, at the final plenary meeting of the second part of the first session of the General Assembly, a resolution¹ was unanimously adopted admitting Siam to membership of the United Nations. The following day, Siam signed and presented to the Secretary-General the instrument of adherence.²

Now that these formalities have been completed, not only do we welcome Siam as a new Member State, but we look forward eagerly to her participation in the work of this Assembly. She brings to this work a tradition of independence and a firm belief in the aims of the United Nations. Siam, we know, is fully conscious of

¹ See Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, XIX, 101 (I), page 198.

² *Ibid.*, III, page 53.

Je suis sûr que nous saurons répondre aujourd'hui, comme nous l'avons fait jusqu'ici, à la confiance de nos pays et à l'espoir de tous.

4. Cérémonie d'admission du Siam dans l'Organisation des Nations Unies

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le point suivant de l'ordre du jour concerne l'admission du Siam dans l'Organisation des Nations Unies. J'invite le représentant du Siam à bien vouloir prendre place à la tribune.

S. A. R. le prince Wan Waithayakon, représentant du Siam, monte à la tribune et remercie le président de ses vœux de bienvenue.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'ai reçu, à ce propos, une lettre du Secrétaire général; je prie M. Cordier de bien vouloir la lire.

M. CORDIER (Chef de cabinet du Secrétaire général) (*traduit de l'anglais*): Voici le texte de la lettre:

"Son Excellence M. Oswaldo Aranha
Président de l'Assemblée générale
Première session extraordinaire

"Monsieur le Président,

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, le 16 décembre 1946, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale lors de sa soixante-septième séance plénière, qui admettait le Siam dans l'Organisation des Nations Unies, le représentant du Siam m'a présenté l'acte d'adhésion de son pays.

"Conformément à l'article 116 du règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale, l'admission du Siam dans l'Organisation des Nations Unies prend effet à partir de cette date.

"Veuillez agréer, etc.

(Signé) Trygve LIE"

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Messieurs les représentants, je pense interpréter les sentiments de l'Assemblée en exprimant au représentant du Siam nos vœux unanimes de cordiale bienvenue.

Vous vous rappellerez qu'à la dernière séance plénière de la seconde partie de la première session de l'Assemblée générale, celle-ci a adopté à l'unanimité une résolution admettant le Siam dans l'Organisation des Nations Unies¹. Le lendemain, le Siam a signé et présenté au Secrétaire général son acte d'adhésion².

Aujourd'hui que ces formalités sont terminées, non seulement nous accueillons le Siam comme un nouvel Etat Membre, mais nous désirons vivement le voir participer aux travaux de l'Assemblée. Le Siam apporte à cette œuvre une tradition d'indépendance et une ferme croyance dans les buts de l'Organisation des

¹ Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session XIX, 101 (I), page 198.

² *Ibid.*, III, page 53.

the heavy responsibility that membership entails, and we are sure she will contribute in full measure to our common task.

Today, when yet another Member joins our ranks, we are a step nearer our goal of building a world founded on understanding, identity of purpose and co-operation. It is only when all nations subscribe to the purposes and principles of the Charter that we can hope to achieve our aim of a lasting peace whereby we may promote better standards of life in greater freedom.

Mr. ASAF ALI (India). It is my proud privilege today to extend to the picturesque country of Siam, an old member of the cultural family of India, a very warm welcome to the new and much wider international family of nations. I heartily associate myself with the expression of welcome and the sentiments which you have offered to His Royal Highness, the representative of Siam, who has taken his seat in the United Nations today.

The United Nations Organization is the only hope of mankind today. If ever the world can be saved from the wreckage of the last war, which was partially due to the want of moral firmness and the material incapacity of the defunct League of Nations, this salvation can come only through the awakened conscience of humanity, which should reflect itself in a fully equipped United Nations. My country, which has crossed the horizons of ancient wisdom, has learned through untold sufferings undergone for centuries that the human race can be saved only by the organization of the human conscience against the excesses to which man falls prey through his evolutionary heritage. We in India want peace throughout the world, and we are most anxious to throw our full weight into the scales for the peace and prosperity of the human race.

It is therefore a matter of congratulation that those who were not Members of the United Nations until yesterday should be welcomed into the comity of nations today. I sincerely hope, and earnestly pray, that this family shall grow to its fullest stature and moral strength by the addition of the remaining members of the human race scattered around the globe, and that the method of peaceful resolution of international conflicts shall reach its fullest maturity within the shortest period conceivable. This I hope and pray so that the world, distracted by miseries inflicted upon it by rival Powers, may see the dawn of real peace, and so that each individual and every nation may have the opportunity of advancing to the uttermost potentialities of his or its individuality.

I extend the warmest welcome to the representative of Siam on behalf of my country and my Government, and assure him that, as our near neighbour, Siam shall have our fullest

Nations Unies. Le Siam, nous le savons, a pleinement conscience de la lourde responsabilité qui lui incombe en tant que Membre de l'Organisation, et nous sommes sûrs qu'il contribuera pleinement à la tâche commune.

En cette heure où un nouveau Membre vient encore grossir nos rangs, nous faisons un pas de plus vers notre objectif qui est de construire un monde fondé sur la compréhension mutuelle, sur l'unité des buts et sur la coopération. Ce n'est que lorsque toutes les nations auront souscrit aux buts et aux principes de la Charte que nous pourrions espérer accomplir notre mission qui est d'assurer une paix durable assurant un plus haut niveau de vie et une plus grande liberté.

M. ASAF ALI (Inde) (*traduit de l'anglais*): C'est pour moi un honneur que de souhaiter à ce pittoresque pays qu'est le Siam, membre ancien de la famille culturelle de l'Inde, la plus cordiale bienvenue au sein de cette nouvelle et plus vaste famille internationale que constituent les nations. Je m'associe de tout cœur aux souhaits et aux sentiments que vous avez exprimés à Son Altesse Royale le représentant du Siam qui a pris place aujourd'hui au sein des Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies est le seul espoir de l'humanité. Si jamais le monde peut se dégager des ruines de la dernière guerre, partiellement dues au manque de fermeté morale et à l'impuissance matérielle de la défunte Société des Nations, ce sauvetage ne pourra se faire que par l'éveil de la conscience de l'humanité, se traduisant par une efficace Organisation des Nations Unies. Mon pays, qui a traversé les horizons de la sagesse ancienne, a appris par d'indicibles souffrances subies pendant des siècles que la race humaine ne peut trouver son salut que par la mobilisation de la conscience humaine contre les excès dont l'homme devient la proie au cours de son évolution historique. Nous, peuples de l'Inde, nous voulons la paix du monde et sommes prêts à jeter tout notre poids dans la balance, du côté de la paix et de la prospérité du genre humain.

Je me félicite donc de voir ceux qui, hier encore, n'étaient pas Membres de l'Organisation des Nations Unies, reçus aujourd'hui dans son sein. Je fais des vœux sincères et prie ardemment pour que cette famille atteigne sa pleine stature et son entière force morale par l'adjonction des membres du genre humain qui restent dispersés à la surface du globe; et pour que la méthode de solution pacifique des conflits internationaux atteigne sa pleine maturité dans les délais les plus courts, de façon que le monde, écartelé par les misères que lui inflige la rivalité des pouvoirs, puisse voir l'aurore d'une vraie paix où chaque individu et chaque nation seront libres d'aller jusqu'aux plus extrêmes frontières de leur individualité.

J'adresse mes vœux de bienvenue les plus cordiaux au représentant du Siam au nom de mon pays et de mon Gouvernement, et l'assure que, proche voisin de l'Inde, le Siam aura tou-

support in all undertakings which may be designed to secure the aims to which I have given expression.

Mr. Quo Tai-chi (China): On this happy occasion of Siam's formal entry into the United Nations and of her active participation for the first time in the work of the General Assembly, I express the Chinese delegation's most cordial welcome to the newest Member of the United Nations. I am particularly glad to do so as the Chinese representative, not only because of the traditional good neighbour policy of China towards all her neighbours large or small, but also because of her strong and close cultural and economic ties with the Kingdom of Siam.

During the Second World War, Siam had a hard struggle against the Japanese aggressors. Her experiences during the occupation by the Axis aggressor were long and hard. Today, we all rejoice in the new role of the Kingdom of Siam as an independent, sovereign and free State taking her place in this family of nations.

It is our hope and expectation that, as fellow Members of the United Nations, China and Siam will live together on terms of friendship and peace, and that they will work together in fruitful co-operation as fellow Members of the United Nations in fulfilment of the principles and purposes of our Charter.

Mr. DE KAUFFMAN (Denmark): The representatives of two great countries have just spoken to bid Siam welcome to our midst. I represent a small country, Denmark, but my country has for generations had special ties of friendship with Siam. It has been my honour to represent Denmark in Siam; and, during the dark days when both Denmark and Siam were occupied, close friendship and co-operation continued in Washington between my Siamese colleague and myself. I therefore wish to join in bidding Siam a welcome here today.

H.R.H. Prince WAN WAITHAYAKON (Siam): May I be permitted to express to you my sincere thanks for the very kind words with which you have welcomed the representative of Siam to this great Assembly? I also desire warmly to thank the representatives of India, China and Denmark for their friendly remarks.

The Siamese nation has long been known for its love of peace, freedom and tolerance. Buddhism has taught us to cherish peace, not as something negative in the sense of non-war, but as something positive in the sense of happy tranquillity. Buddhism also has taught us that human rights and duties apply to all mankind without distinction as to race, religion or sex. We Siamese

jours notre plein appui dans les entreprises dirigées vers les buts que je viens d'exprimer.

M. Quo Tai-chi (Chine) (*traduit de l'anglais*): En cette heureuse occasion de l'entrée officielle du Siam au sein des Nations Unies et de sa première participation aux travaux de l'Assemblée générale, j'exprime, au nom de la délégation chinoise, les vœux de bienvenue les plus cordiaux au plus récent des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Je suis particulièrement heureux de le faire en tant que représentant de la Chine, non seulement en raison de la politique traditionnelle de bon voisinage de la Chine envers ses voisins, grands ou petits, mais aussi en raison de l'étroitesse et de la solidité de ses liens culturels et économiques avec le Royaume du Siam.

Au cours de la seconde guerre mondiale, le Siam a mené une lutte difficile contre les agresseurs japonais. Ses épreuves durant l'occupation des agresseurs de l'Axe ont été longues et pénibles. Aujourd'hui, nous nous réjouissons tous du rôle nouveau du Royaume du Siam qui prend sa place en Etat indépendant, souverain et libre au sein de la famille des nations.

Nous souhaitons avec confiance que, Membres tous deux de l'Organisation des Nations Unies, la Chine et le Siam vivent ensemble dans l'amitié et la paix et travaillent en commun, par une coopération féconde au sein des Nations Unies, pour l'accomplissement des principes et des buts de notre Charte.

M. DE KAUFFMAN (Danemark) (*traduit de l'anglais*): Les représentants de deux grands pays viennent de souhaiter au Siam la bienvenue au sein de notre Organisation. Je représente un petit pays, mais ce pays, le Danemark, a entre-tenu pendant des générations des liens particuliers d'amitié avec le Siam. J'ai eu, pour ma part, l'honneur de représenter le Danemark au Siam et, pendant les jours sombres de l'occupation de nos deux pays, une amitié et une collaboration étroites ont continué de régner à Washington entre mon collègue siamois et moi-même. Je veux donc me joindre aux souhaits de bienvenue qui saluent l'entrée du Siam parmi nous.

S. A. R. le prince WAN WAITHAYAKON (Siam) (*traduit de l'anglais*): Qu'il me soit permis de vous exprimer mes sincères remerciements pour les paroles si bienveillantes par lesquelles vous avez accueilli le représentant du Siam au sein de cette grande Assemblée. Je voudrais aussi remercier cordialement les représentants de l'Inde, de la Chine et du Danemark pour leurs déclarations amicales.

La nation siamoise s'est de longue date distinguée par son amour de la paix, de la liberté et de la tolérance. Le bouddhisme nous a enseigné à chérir la paix non d'une manière négative en tant qu'absence de guerre, mais d'une manière positive en tant que tranquillité heureuse. Le bouddhisme nous a aussi appris que les droits et les devoirs de l'homme s'appli-

call ourselves *Thai* or free people, but we know that in the exercise of our freedom we must respect the rights of others. Consequently, our spirit of tolerance has been known to foreign missionaries for many centuries.

With this background of national tradition, Siam has developed a democratic regime at home, while in her foreign relations she has sought to promote understanding and friendship with all the Powers concerned. She disposed of extraterritoriality and recovered her full sovereign rights through friendly negotiations; she readily took part in international co-operation to further the progress and welfare of mankind. She was an active Member of the League of Nations.

The recent world war, however, found Siam in an unfortunate plight; but a Siamese resistance movement, both inside and outside the country, was organized to work in close co-operation with the Allies, and was about to go into military action when hostilities ended. The United States of America and Great Britain were thus aware of the real sentiment of the Siamese people, who are sincerely attached to the cause of world peace and international co-operation. Both of those countries, together with other Allied Powers, resumed normal friendly relations with Siam without delay. China, too, concluded a treaty of friendship with Siam. Moreover, an agreement for the establishment of diplomatic relations between Siam and the Soviet Union is being concluded.

The resumption of friendly relations with France was complicated by a border dispute. Siam called the attention of the Security Council to the situation, and in so doing accepted not only the obligations of peaceful settlement under the Charter but also any decision which might be taken by the Security Council. In conformity with the Charter, however, direct negotiations took place and happily resulted in an amicable settlement of the dispute. Siam thus gave concrete proof, not only of its faith in the United Nations, but also of its readiness to comply with the provisions of the Charter. The various Powers, great and small, sympathetically supported Siam's application for membership, so that it was admitted to the United Nations by a unanimous decision of the General Assembly during its last session.

The Siamese Government is deeply grateful for such support, and for that decision. It desires to assure the General Assembly that Siam, conscious of the privileges it enjoys as a Member of the United Nations, will contribute its utmost to the promotion of world peace and interna-

quent à l'humanité tout entière sans distinction de race, de religion ou de sexe. Nous nous appelons nous-mêmes *Thaï*, c'est-à-dire peuple libre, mais nous savons que, dans l'exercice de notre liberté, nous devons respecter le droit des autres. Aussi, les missionnaires étrangers connaissent-ils depuis plusieurs siècles notre esprit de tolérance.

Avec cette tradition nationale comme toile de fond, le Siam a établi, à l'intérieur de ses frontières, un régime démocratique, tout en s'efforçant de développer, par sa politique extérieure, des liens de compréhension et d'amitié avec les Puissances intéressées. C'est en ayant recours à des négociations amicales qu'il a obtenu la suppression des privilèges d'extraterritorialité et recouvré la plénitude de ses droits souverains, et il a participé avec empressement aux efforts conjugués sur le plan international pour développer le progrès et le bien-être de l'humanité. Il a été Membre actif de la Société des Nations.

Toutefois, la récente guerre mondiale a surpris le Siam dans une situation regrettable; mais, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, un mouvement de résistance siamoise s'est organisé pour travailler en collaboration étroite avec les Alliés, et il allait s'engager dans des opérations militaires quand survint la fin des hostilités. Les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne ont pu ainsi se rendre compte du sentiment véritable du peuple siamois, qui est sincèrement attaché à la cause de la paix mondiale et de la coopération internationale. Ces deux pays, ainsi que d'autres Puissances alliées, ont renoué sans retard des relations amicales normales avec le Siam. La Chine a conclu également un traité d'amitié avec le Siam. De plus, un accord visant à établir des relations diplomatiques entre le Siam et l'Union soviétique est sur le point d'être conclu.

La reprise des relations amicales avec la France s'est trouvée compliquée par suite d'une contestation de frontières. Le Siam a attiré l'attention du Conseil de sécurité sur cette situation et, ce faisant, a accepté non seulement d'avoir recours à un règlement pacifique conforme aux termes de la Charte, mais aussi de se soumettre à toute décision que le Conseil de sécurité pouvait prendre. Toutefois, conformément aux dispositions de la Charte, des négociations directes ont heureusement permis d'aboutir à un règlement amiable du différend. Le Siam a ainsi fourni une preuve concrète, non seulement de sa foi en l'Organisation des Nations Unies, mais aussi de son empressement à se conformer aux dispositions de la Charte; et les diverses Puissances, grandes ou petites, ont appuyé favorablement la candidature du Siam à l'Organisation des Nations Unies, si bien que ce pays a été admis par une décision unanime de l'Assemblée générale, au cours de sa dernière session.

Le Gouvernement siamois est profondément reconnaissant de cet appui et de cette décision. Il désire donner à l'Assemblée générale l'assurance que, conscient des privilèges dont il jouit en tant que Membre de l'Organisation, il contribuera de son mieux à encourager la paix mon-

tional co-operation in accordance with the purposes and principles of the Charter. On behalf of the Government and the people of my country, I now pledge full support to the United Nations.

5. Organization of the session

The PRESIDENT: In order to proceed with our business in a suitable manner, we must face and try to solve quickly a procedural difficulty which can be overcome and worked out without much debate. As you all know, our provisional rules of procedure do not provide for a special procedure to be followed in a special session of the General Assembly. It is not for us at this moment to argue whether it is necessary or not to adopt special rules for a special occasion. We have neither the time nor the desire to do so, for it would be extremely unwise to engage in a purely procedural discussion which would lead us nowhere. What is more, this session is too specific in character for us to yield to the temptation of setting up precedents for future occasions. What might prove right and proper at this particular meeting may well be wrong and dangerous for future special sessions. I hope that all of you will agree that, despite our sincere desire to facilitate the future work of this Assembly, it is our duty not to establish precedents which may be invoked on later occasions.

I have given a great deal of thought to this question, and it is my firm belief that we should adhere as strictly as possible to our established rules. Any other solution, however practical it may appear, would have to be preceded by a long debate which would only divert our attention from the problem before us. If we are determined to follow our provisional rules of procedure, as I hope we are, I would propose that we adopt the following course of action:

As a preliminary step, in pursuance of rules 32 and 33, we should establish a general committee. Its main task would be to examine the provisional agenda, together with the supplementary list of agenda items, and report to us for final approval. Without an agenda which has been formally approved, we cannot work. I propose that we should set up the general committee as speedily as possible. To do so, we must select the seven Vice-Presidents of this Assembly, while the six main committees must elect their own chairmen. If we all agree upon that procedure, I suggest that we should pass immediately to the selection of the seven Vice-Presidents and then adjourn this plenary meeting. During the afternoon, we shall have short meetings of the First, Second, Third, Fourth, Fifth and Sixth Committees, and they will elect their own chairmen. After that, we shall resume our work in plenary session and refer the agenda to the General Committee, which will then be

diale et la coopération internationale, conformément aux buts et aux principes de la Charte. Au nom du Gouvernement et du peuple siamois, je m'engage à apporter mon plein appui à l'Organisation des Nations Unies.

5. Organisation de la session

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Pour assurer la bonne marche de nos travaux, il faut que nous étudions et essayions de régler rapidement une difficulté de procédure qui doit pouvoir être surmontée et résolue sans grande discussion. Comme chacun le sait, notre règlement intérieur provisoire ne prévoit pas de procédure particulière pour les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale. Il ne nous appartient pas de discuter maintenant s'il faut adopter un règlement particulier pour les cas spéciaux. Nous n'avons ni le temps ni le désir de le faire, car il serait fort peu judicieux d'entamer, uniquement sur des questions de procédure, une discussion qui ne nous mènerait nulle part. Bien plus, la présente session revêt un caractère trop particulier pour que nous nous laissions entraîner à créer des précédents. Telle procédure sage et appropriée dans le cas de la présente session se révélerait peut-être néfaste et dangereuse pour les sessions extraordinaires ultérieures. J'espère que vous êtes tous d'accord pour reconnaître qu'il est de notre devoir de ne pas créer de précédents susceptibles d'être invoqués plus tard, dans d'autres circonstances, étant donné notre désir sincère de faciliter les travaux ultérieurs de l'Assemblée.

J'ai beaucoup réfléchi à cette question et je crois fermement que, dans toute la mesure du possible, nous devons nous en tenir aux règlements établis. Toute autre solution, quelque pratique qu'elle pût sembler, ne pourrait intervenir qu'après un long débat qui ne ferait que détourner notre attention de la question dont nous sommes saisis. Si nous sommes décidés à nous en tenir à notre règlement intérieur provisoire — et j'espère qu'il en est ainsi — je proposerais que nous adoptions la ligne de conduite suivante:

La première mesure à prendre, conformément aux articles 32 et 33, est de nommer un bureau, dont la tâche essentielle sera d'étudier l'ordre du jour provisoire, ainsi que la liste des questions supplémentaires à inscrire à l'ordre du jour, et de soumettre un rapport à notre approbation définitive. Sans ordre du jour approuvé selon les règles, nous ne pouvons travailler. Je propose de nommer le bureau le plus rapidement possible. Pour ce faire, il nous faut désigner les sept Vice-Présidents de l'Assemblée et chacune des six commissions principales désignera son président. Si nous sommes tous d'accord sur cette façon de faire, je propose que nous passions immédiatement à l'élection des sept Vice-Présidents et que nous ajournions la séance plénière. Au cours de l'après-midi, de courtes séances des Première, Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Commissions auront lieu pour l'élection de leurs présidents respectifs. Après quoi, nous reprendrons nos travaux en

able to hold its first meeting. This proposed procedure may seem a little too formal and cumbersome; however, I am sure that it will ultimately prove wise and save us a great deal of time, which may be used to our best advantage and more constructively in the discussion of the real question before us.

I submit these suggestions to you, in the hope of solving this difficulty with goodwill and dispatch.

If there is no objection, I shall consider my suggestions adopted.

6. Election of Vice-Presidents

The PRESIDENT: We shall now proceed to the election of the seven Vice-Presidents for this special session. In accordance with rule 32, they will also serve as members of the General Committee.

I should like to call to your attention rule 26, which requires that the Vice-Presidents be elected on the basis of ensuring the representative character of the General Committee.

In accordance with rule 82, there shall be no nominations, and the elections shall take place by secret ballot. Ballot forms have been distributed, and representatives are requested to write the names of the seven candidates whom they wish to elect as Vice-Presidents.

A ballot containing more than seven names shall be declared invalid.

At the invitation of the President, Mr. Entezam (Iran) and General Romulo (Philippine Republic) acted as tellers.

The PRESIDENT: Mr. Lopez, Chairman of the Colombian delegation, asks the President to explain that, although his name has been put forward as a candidate for the position of Vice-President, he cannot accept the position. He feels honoured by this suggestion, but he has to serve during the next month as President of the Security Council.

A vote was then taken by secret ballot on the basis of 55 Members voting, 55 valid votes, no invalid votes, 3 Members abstaining and a simple majority of 27 votes required.

The results of the voting were as follows:

	<i>Number of votes</i>
France	49
United States of America	49
United Kingdom	47
China	45
Union of Soviet Socialist Republics	44
Ecuador	43
India	37
Costa Rica, Yugoslavia	4
Canada	3
Cuba, Denmark, Uruguay	2

séance plénière et renverrons l'ordre du jour au Bureau, qui pourra alors tenir sa première séance. La procédure que je vous propose vous semblera peut-être un peu trop formelle et pesante, mais je suis sûr qu'en fin de compte elle se révélera prudente et nous fera gagner un temps que nous pourrons consacrer d'une manière plus fructueuse et plus constructive à la discussion de la question dont nous sommes réellement saisis.

Je vous soumets ces suggestions, dans l'espoir de résoudre cette difficulté rapidement et en toute bonne volonté.

Si personne ne formule d'objections, je considérerai mes suggestions comme étant adoptées.

6. Election des Vice-Présidents

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous allons maintenant passer à l'élection des sept Vice-Présidents de la présente session extraordinaire. Conformément à l'article 32, ils seront également membres du Bureau.

J'aimerais attirer votre attention sur l'article 26 du règlement intérieur qui exige que les Vice-Présidents soient élus de façon à assurer le caractère représentatif du Bureau.

Conformément à l'article 82, il n'y aura pas de présentation de candidatures et les élections auront lieu au scrutin secret. Des bulletins de vote ont été distribués et les représentants sont invités à y inscrire les noms des sept candidats qu'ils désirent voir élire comme Vice-Présidents.

Tout bulletin portant plus de sept noms sera considéré comme nul.

A la demande du Président, M. Entezam (Iran) et le général Romulo (République des Philippines) assurent les fonctions de scrutateurs.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): M. Lopez, Président de la délégation de la Colombie, m'a demandé de vous faire connaître que, bien que son nom ait été prononcé pour un des postes de Vice-Présidents, il ne peut accepter cette charge. Il est sensible à l'honneur qui lui est fait, mais il doit assurer les fonctions de Président du Conseil de sécurité au cours du mois prochain.

On procède au vote au scrutin secret. Cinquante-cinq Membres y prennent part. Il y a 55 suffrages valides; aucun n'est déclaré nul, et 3 Membres s'abstiennent. La majorité simple de 27 voix est nécessaire pour être élu.

Les résultats sont les suivants:

	<i>Nombre de voix</i>
France	49
Etats-Unis d'Amérique	49
Royaume-Uni	47
Chine	45
Union des Républiques socialistes soviétiques	44
Equateur	43
Inde	37
Costa-Rica, Yougoslavie	4
Canada	3
Cuba, Danemark, Uruguay	2

Afghanistan, Argentina, Australia, Czechoslovakia, El Salvador, Ethiopia, Greece, Guatemala, Honduras, Iran, Mexico, New Zealand, Norway, Peru, Philippine Republic, Poland, Siam, Syria, Venezuela 1

The PRESIDENT: I declare elected as Vice-Presidents of this Assembly the representatives of France, the United States of America, the United Kingdom, China, the Union of Soviet Socialist Republics, Ecuador and India.

The Assembly stands adjourned. We shall reconvene at 3 p.m.

The meeting rose at 1.30 p.m.

SIXTY-NINTH PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Monday, 28 April 1947 at 4 p.m.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

7. Election of the chairmen of the main committees

The PRESIDENT: The sixty-ninth meeting of the General Assembly, summoned for its first special session, is called to order.

I wish to announce the names of the representatives who have been elected as chairmen of the six main committees:

First Committee: Mr. Lester B. Pearson (Canada)

Second Committee: Mr. Jan Papanek (Czechoslovakia)

Third Committee: Mahmoud Hassan Pasha (Egypt)

Fourth Committee: Mr. Herman G. Erickson (Sweden)

Fifth Committee: Mr. Jozef Winiewicz (Poland)

Sixth Committee: Mr. Tiburcio Carias (Honduras)

We have now completed the elections necessary for the constitution of the General Committee. In accordance with rule 26, this Committee is composed of the President of the Assembly, its seven Vice-Presidents and the chairmen of the main committees. It will convene for its first meeting tomorrow morning at 11 a.m. in Room A.

In accordance with rule 33, the General Committee shall at the beginning of each session consider the provisional agenda, together with the supplementary list, and shall make a report thereon to the General Assembly.

Since the General Committee will require a short time to perform this task, the Secretary-General assumed, in arranging the provisional agenda, that the plenary meeting would be

Afghanistan, Argentine, Australie, Tchécoslovaquie, Salvador, Ethiopie, Grèce, Guatemala, Honduras, Iran, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, République des Philippines, Pologne, Siam, Syrie, Venezuela 1

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je déclare élus comme Vice-Présidents de la présente Assemblée les représentants de la France, des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la Chine, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, de l'Equateur et de l'Inde.

La séance est levée. La prochaine séance aura lieu à 15 heures.

La séance est levée à 13 h. 30.

SOIXANTE-NEUVIEME SEANCE PLENIERE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale à Flushing Meadow, New-York, le lundi 28 avril 1947, à 16 heures.

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

7. Election des présidents des grandes commissions

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La soixante-neuvième séance de l'Assemblée générale, convoquée pour sa première session extraordinaire, est ouverte.

Je désire faire connaître à l'Assemblée les noms des représentants qui ont été élus présidents des six grandes commissions:

Première Commission: M. Lester B. Pearson (Canada)

Deuxième Commission: M. Jan Papanek (Tchécoslovaquie)

Troisième Commission: Mahmoud Hassan Pasha (Egypte)

Quatrième Commission: M. Herman G. Ericksson (Suède)

Cinquième Commission: M. Jozef Winiewicz (Pologne)

Sixième Commission: M. Tiburcio Carias (Honduras)

Nous en avons terminé avec les élections nécessaires à la constitution du Bureau de l'Assemblée générale. En vertu de l'article 26, le Bureau se compose du Président de l'Assemblée, de ses sept Vice-Présidents et des présidents des six grandes commissions. Il tiendra sa première séance demain matin à 11 heures, dans la salle A.

Conformément à l'article 33, le Bureau doit, au début de chaque session, examiner l'ordre du jour provisoire et la liste supplémentaire de questions et faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale.

Etant donné qu'un certain temps sera nécessaire au Bureau pour remplir cette tâche, le Secrétaire général, dans la préparation de l'ordre du jour provisoire, a présumé que la séance